

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

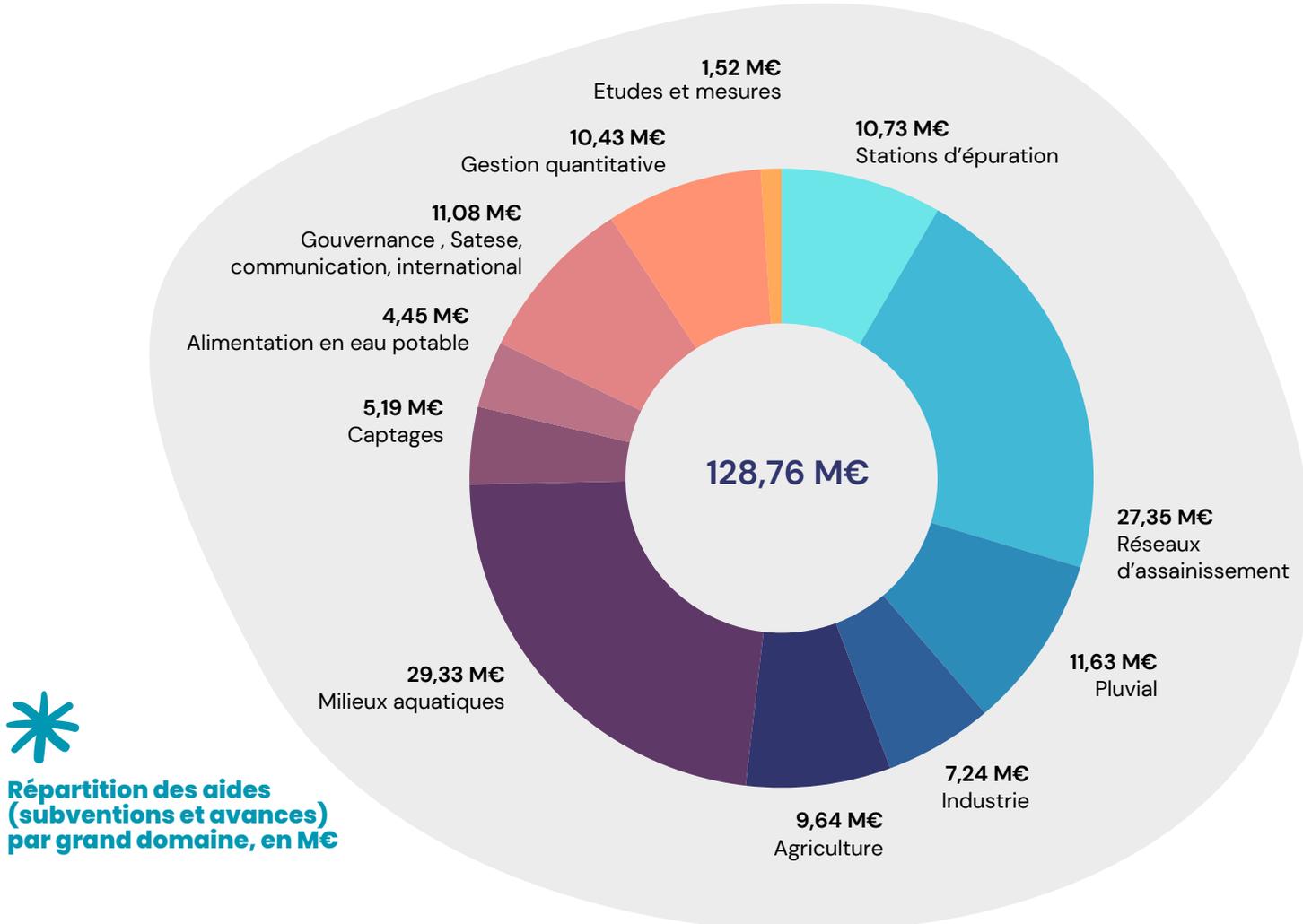
L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue 128 M€ d'aides pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS

[Courbevoie, le 4 juillet 2025]. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de M. François CHOLLEY, a examiné **820 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour protéger la ressource en eau, la biodiversité et s'adapter au changement climatique à l'échelle du bassin. Elle a accordé plus de **128 M€ d'aides financières au titre du programme "Eau, climat & biodiversité" 2025-2030** sous forme de subventions pour 95% et 5% d'avances remboursables à taux zéro.

Cette deuxième commission de l'année illustre un fort rythme d'engagement, avec 27% de la prévision annuelle 2025 déjà engagée. Au total, 68% du budget d'intervention pour l'année est désormais mobilisé. Les projets soutenus traduisent la diversité des actions menées sur le bassin, avec une dynamique notable en faveur des économies d'eau.

Cette commission est marquée par de nombreux renouvellements d'animations territoriales arrivées à échéance avec la fin du programme d'intervention précédent. Ces aides concernent notamment le financement des cellules d'animation des contrats de territoire. À l'occasion de cette commission, 9 nouveaux contrats ont été présentés. Les signataires formalisent des engagements réciproques sur des projets jugés prioritaires, afin de garantir l'efficacité environnementale des actions menées sur plusieurs années.



Répartition des aides
(subventions et avances)
par grand domaine, en M€

Zoom sur des projets exemplaires - commission des aides juin 2025

LA SNCF MODERNISE SES RESEAUX ET REDUIT SES CONSOMMATIONS D'EAU AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne la SNCF dans des projets en faveur de la sobriété en eau, de la modernisation des réseaux d'assainissement et de la protection des milieux naturels. Ces opérations, déployées sur le territoire national avec un appui particulier sur le bassin Seine-Normandie, s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat global. Les aides présentées à cette commission permettent l'application à des sites précis et notamment les grandes gares à fort trafic et le site ferroviaire industriel de Migennes (Yonne).

L'agence de l'eau Seine-Normandie apporte ainsi 721 200 € d'aides à SNCF Gares & Connexions pour la réalisation d'un diagnostic des consommations d'eau dans 258 grandes gares sur l'ensemble du territoire national. Ce projet de 1,2 M€ prévoit l'installation de près de 1000 compteurs d'eau équipés de modules de télérelève, interfacés avec une application de supervision centralisée. Celle-ci permet un suivi en temps réel des consommations, une détection des dérives ou fuites, ainsi qu'une analyse comparative entre sites afin d'identifier les gisements d'économie. L'étude s'achèvera fin 2027.

Par ailleurs, avec une aide de plus de 571 000 €, l'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne la mise en séparatif des réseaux d'assainissement du site ferroviaire de Migennes (Yonne). Le projet, d'un montant total de 1,43 M€, est porté par SNCF Immobilier au nom de plusieurs entités du groupe. Il prévoit la suppression des réseaux unitaires vétustes pour limiter les rejets au milieu naturel. Les travaux consistent à créer deux réseaux distincts pour les eaux usées et les eaux pluviales, à raccorder les effluents au réseau public existant et à abandonner plusieurs branchements obsolètes. Ils concernent un site industriel de 60 hectares, où de nombreuses installations sont encore en activité. Cette opération vise à améliorer la qualité des eaux de l'Yonne et à prévenir les débordements des systèmes d'assainissements par temps de pluie.

CENTRES COMMERCIAUX WESTFIELD : DES ACTIONS COORDONNEES POUR MIEUX GERER L'EAU.

L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne le groupe Unibail-Rodamco-Westfield dans la mise en œuvre de solutions de sobriété en eau sur plusieurs de ses centres commerciaux, notamment à Westfield Parly 2 (Chesnay-Rocquencourt, 78) et Westfield Rosny 2 (Rosny-sous-Bois, 93).

Les opérations engagées comprennent des audits des consommations, l'installation de plus de 430 compteurs d'eau, dont une grande partie communicants, et le déploiement d'un logiciel de suivi dédié. L'objectif est de mieux détecter les fuites, d'optimiser les consommations et de renforcer la maîtrise de l'usage de l'eau sur ces sites à fort trafic.

L'agence de l'eau apporte un soutien global de 221682€ sur un montant total de 359468€, soit un taux d'aide moyen de plus de 60%.

**MCCAIN MATOUGUES :
UN PROJET AMBITIEUX
POUR ECONOMISER
L'EAU ET MODERNISER
LES INSTALLATIONS**

L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient à hauteur de 1,35 M€ un programme d'investissements engagé par McCain Alimentaire sur son site industriel de Matougues (Marne). Le projet, d'un montant total de 5,5 M€, concerne les installations de préchauffage des pommes de terre et renforce le prétraitement des effluents industriels.

Ces travaux permettront de réduire significativement les consommations d'eau du site, avec un objectif d'économie de près de 145 000 m³ par an, soit environ 14 % des volumes prélevés actuellement dans la nappe souterraine locale. Le projet contribue ainsi directement à préserver la ressource en eau et à limiter les pressions sur un secteur sensible. Au-delà des économies d'eau, l'opération doit permettre de réduire les charges polluantes envoyées au traitement.

**SANOFI VITRY-SUR-
SEINE : UN PLAN POUR
RÉDUIRE LES
CONSOMMATIONS
INDUSTRIELLES**

Sanofi Winthrop Industrie bénéficie de 68 095 € d'aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour une étude technico-économique sur son site de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Ce site, dédié à la production de principes actifs pharmaceutiques et à la recherche, a consommé en 2023 plus de 1,3 million de m³ d'eau (280 400 m³ d'eau de ville et 1 059 500 m³ d'eau prélevée en Seine). L'étude, d'un montant total de 113 491 €, a pour objectif de diagnostiquer les usages et de proposer un schéma directeur permettant de réduire les consommations de 15% d'ici 2030, en tenant compte de la reconversion du site et de l'évolution de ses capacités industrielles.

**LE SIABAVES RESTAURE
12 SITES DE RIVIERES
AVEC DES TECHNIQUES
SOBRES ET NATURELLES**

L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient à hauteur de 257 873 € les travaux de restauration des cours d'eau engagés par le Syndicat mixte intercommunal d'aménagement des bassins Aisne Vesle et Suiippe (SIABAVES). Ce projet, d'un montant total de 322 341 €, concerne 12 sites répartis sur le bassin Aisne Vesle Suiippe et porte sur près de 22 km linéaires cumulés de berges. Il vise à améliorer l'hydromorphologie des rivières grâce à des actions variées : renaturation des berges, restauration de zones humides, création de frayères pour les espèces piscicoles, diversification des écoulements et suppression d'ouvrages entravant la continuité écologique. Les interventions reposent sur des techniques sobres et peu coûteuses, qui s'appuient largement sur l'utilisation du bois mort déjà présent sur les sites. Concrètement, des troncs sont placés en travers du lit du cours d'eau, à une faible hauteur au-dessus du fond. Cette disposition oblige l'eau à s'écouler au-dessus et en dessous des troncs. En passant sous ces aménagements, le courant érode les matériaux du fond pour créer des fosses ; en aval, ces matériaux se déposent et forment des radiers. Cette alternance naturelle de zones profondes et de zones courantes favorise la diversité des habitats aquatiques et contribue au bon fonctionnement écologique des rivières.

Ce type de technique limite les apports de matériaux extérieurs et valorise les ressources présentes localement, tout en s'appuyant sur la capacité naturelle du cours d'eau à s'auto-restaurer.

DES OBLIGATIONS REELLES ENVIRONNEMENTALES POUR PRESERVER DURABLEMENT LES MILIEUX

L'obligation réelle environnementale (ORE) permet d'attacher à un bien foncier des engagements pérennes de protection ou de restauration des milieux naturels, quels que soient les propriétaires futurs. L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient ce nouvel outil pour accompagner des propriétaires qui souhaitent garantir la continuité des efforts au bénéfice des zones humides, des cours d'eau ou des écosystèmes fragiles.

À Hermanville (Seine-Maritime), l'agence de l'eau accorde 122 848 € au Syndicat du bassin versant Saône Vienne Scie pour un projet de 307 120 €. L'opération permet de lutter contre les ruissellements et l'érosion des sols agricoles pour éviter le transfert de limons et de polluants vers les rivières. Les aménagements comprennent la création d'une noue enherbée de 1 520 m², le reprofilage d'un fossé, l'installation d'un passage sous voirie et l'établissement de deux obligations réelles environnementales afin d'assurer la pérennité des ouvrages.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau, climat et biodiversité » 2025-2030. Elle est composée de 18 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 5 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.

www.eau-seine-normandie.fr

